



CSE

Comité Social et Économique



45 SUPPRESSIONS DE POSTES

UN PROJET DESTRUCTEUR ET NÉFASTE

Orléans, le 30 avril 2026

Une fois de plus, les directeurs d'agence ont été mis devant le fait accompli. Ils n'auront pas leur mot à dire sur la suppression des postes ni sur la reventilation des nouveaux portefeuilles.

Outre les impacts sur leurs situations, ces derniers n'ont pas plus d'informations et se retrouvent démunis face aux questions légitimes des équipes :

Pourquoi notre agence est-elle dans le projet ?

À quelle date la suppression de l'ETP va-t-elle être effective ?

Comment va-t-on gérer les activités complémentaires (accueil, GAB) avec une personne en moins ?

Est-ce qu'on ne va pas devoir rallonger les délais de réponses aux clients au risque de dégrader la qualité ?

Toutes ces questions restent sans réponses...

Vous pouvez retrouver ci-dessous le rapport d'expertise du cabinet ARETE.

PAROLES D'EXPERTS

Le cabinet ARETE souligne le niveau de fragilité particulièrement élevé du projet tel qu'il est construit à ce stade, notamment en matière d'anticipation des impacts humains et organisationnels. **Selon eux, aucune analyse de fond n'a été effectuée par la direction pour justifier son plan. Cette dernière raisonne sur des généralités mais ne fait aucune étude spécifique :** les clients utilisent davantage les outils digitaux mais quels sont les impacts concrets sur les métiers des GC et des GCP à la CELC ? Pas de réponse.

Des informations clés ne sont pas transmises par la direction (l'absentéisme notamment) alors qu'elles sont indispensables à l'étude du dossier et des conséquences sur le quotidien et la santé des salariés. **Un plan de prévention des risques spécifiques au projet aurait dû être mis en place en amont afin de mesurer tous les impacts sur les salariés. Mais rien de tout cela n'est réalisé !**

Madame Charpy reste figée dans une posture de déni : selon elle, il n'y a pas de suppression de postes, juste des suppressions de portefeuilles ! Ou comment détourner la réalité !

UNE LOGIQUE PUREMENT COMPTABLE

Augmenter la taille des portefeuilles est la seule volonté de la direction afin de supprimer des emplois et ainsi économiser 3 M€ de masse salariale ! Et peu importe l'activité réelle des agences !

Madame CHARPY est incapable de justifier la pertinence du choix des agences qui subiront une perte de poste. Aucune analyse de l'effectif réel et de la charge de travail dans les agences impactées n'a été effectuée ! Certaines fonctionnent déjà en sous-effectif, ce qui deviendra la norme. **La direction va juste entériner un quotidien de travail dégradé pour ces agences.**

Et les conséquences sont connues : augmentation de la charge de travail, moins de temps commercial avec un temps d'accueil plus important, pression commerciale accrue.

DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) DÉJÀ PRÉSENTS

Pour beaucoup de salariés, cette annonce fut un choc et en décalage total avec les beaux discours de Monsieur CHEHADY lors des vœux.

Face aux incertitudes, les RPS sont déjà apparus : **découragement, démotivation, stress, état d'anxiété durable, pleurs, tensions sur les changements à venir qui génèrent une ambiance de travail dégradée.**



Qu'est-ce qu'un client digital à la CELC ?

Le fait de réaliser une opération par mois via l'application vous classe dans la catégorie « client digital ».

Lors d'un rendez-vous physique, en guidant le client sur son application mobile comme demandé par la direction, le conseiller permet à ce dernier de rentrer dans la case « digitale ». Le conseil en agence devient le levier de l'acculturation digitale du client.

Ou comment scier la branche sur laquelle nous sommes assis...



La charge de travail va augmenter mécaniquement de 20% ou plus pour les collègues restants. Qui peut croire que des salariés en agence au sein de la CELC peuvent supporter cela sans de graves conséquences sur leur santé ? Absentéisme, RPS, Burn out et départs de l'entreprise ne vont pas s'arrêter !

Madame CHARPY se mure dans le silence. Quel mépris !

À QUI LE TOUR ?

Dans une entreprise qui réalise plus de 60 M€ de profit par an, ces suppressions de postes ne sont pas justifiées, comme les fermetures d'agences de 2024/2025.

Les syndicats réformistes réagissent comme l'espère la direction : pas de vagues, pas de bruits, pas de médiatisation, le regret de voir de tels projets, des points de suivi du projet réguliers en CSE et l'accompagnement des collègues dans « le process RH ». **Ils géreront les conséquences d'un plan de mal être au travail et de destruction d'emplois !**

Mais les dirigeants ne s'arrêteront pas là. Dans un moment d'égarement, Madame Charpy explique que « la prochaine fois, ils feront différemment ».

Des suppressions de postes aux sièges ? Des fermetures de services ? Des fermetures d'agences à nouveau ? Tout ça avec 70 M€ de profits !

Seul SUD-Solidaires refuse cette logique de démantèlement de l'entreprise.

Nous n'accompagnerons pas la direction dans sa volonté de réduire les effectifs Sans aucune autre justification que la logique financière de faire toujours plus de profits !

Nous n'accompagnerons pas la direction dans la création d'un quotidien de travail délétère usant la santé mentale et physique des salariés.

LUTTER EST LA SEULE SOLUTION !

NOS EMPLOIS AVANT LEURS PROFITS !

REJOIGNEZ-NOUS !



Vos représentants SUD-Solidaires

Maryline BALLANGER, Florine BERHOUE, Elodie DAGRON, Cécile GAMBERT, David GANDON, Laurent GIRARDEAU, Françoise GODBILLOT, Alain GROSMIRE, Tristan GUERIN, Isabelle LEFEBVRE, Damien PINSALT, Aurélien RIGUET, Corinne RIGUIDEL, Gêrôme TOURNOIS



Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE
Section Loire-Centre
2, rue Lavoisier 45140 Ingré
Tél. 02 38 41 52 84 / 06 95 26 58 29
Code courrier PSX45
sudcelc@sudbpce.com